

# SALLE ANNIVERSAIRE

du

# PARC PRINCESSE ANTOINETTE



## Horaires du Parc

La salle anniversaire est ouverte à la location tous les jours, pour les enfants âgés de 1 à 12 ans. Elle est réservée aux parents résidant ou travaillant à Monaco.

1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre: 8h30 – 19h00  
1<sup>er</sup> au 20 Octobre : 8h30 – 18h00  
21 octobre au 31 mars : 8h30 – 17h30  
1<sup>er</sup> au 30 Avril : 8h30 – 18h00



Dans la salle vous trouverez :

- Un espace cuisine : évier, plan de travail, réfrigérateur/ congélateur.
- 14 chaises adultes, 14 chaises enfants, 2 grandes tables et 2 petites tables.

La terrasse attenante à la salle sera à votre disposition, ainsi que toutes les infrastructures et aires de jeux du parc, sous la surveillance des parents et accompagnateurs.

La capacité de la salle est de 19 personnes (enfants et adultes).

Un état des lieux sera réalisé à votre arrivée ainsi qu'à votre départ.

La mairie se réserve le droit de procéder à la fermeture du parc pour des raisons de sécurité.

Le locataire s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité et d'assurances pour la location de la salle.

La salle devra être libérée une demi-heure avant la fermeture du parc, en parfait état de propreté.

La commune et ses représentants seront dégagés de toute responsabilité quant aux risques éventuels et conséquences de dommages qui pourront être causés ou survenir aux personnes et aux biens par le fait de cette location.

En cas d'annulation, merci de prévenir le Service Animation, une semaine à l'avance. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué.

Merci de renseigner le formulaire ci-dessous et de le retourner daté et signé au Service Animation, 3 rue Philibert Florence, accompagné des documents suivants :

- Photocopie de votre carte d'identité, certificat de scolarité ou permis de travail monégasque ;
- Un chèque de 92 euros (tarif 2025) à l'ordre de M. le Receveur Municipal ;
- Un chèque de caution de 100€ à l'ordre de M. le Receveur Municipal qui sera encaissé si la salle est rendue sale selon l'état de sortie établi avec le surveillant. Si non, le chèque sera détruit sous quinzaine.

Avant d'envoyer les documents, merci d'appeler (93.15.06.05.) ou d'envoyer un mail (animation@mairie.mc) au Service Animation afin de vous assurer de la disponibilité de la salle à la date souhaitée.

**Date de réservation :** \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Parent :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Enfant :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Date et signature

